

0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2
Tel : 0240350550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités d'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/09/2019

Réuni le : 01/10/2019

Sous la présidence de : Frederic Dibon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les modalités d'élection des représentants d'élèves au Conseil d'administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MODALITES D'ELECT° REPRESENTANTS PARENTS CA - Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les modalités d'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0